

---

Renvoi à la commission des poudres et salpêtres de l'adresse de la société populaire de Niort qui annonce la production de salpêtre, lors de la séance du 17 floréal an II (6 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Renvoi à la commission des poudres et salpêtres de l'adresse de la société populaire de Niort qui annonce la production de salpêtre, lors de la séance du 17 floréal an II (6 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 94-95;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_26285\\_t1\\_0094\\_0000\\_11](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26285_t1_0094_0000_11)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

## 19

**La Société populaire de Chaumont, département de la Haute-Marne, annonce le départ prochain d'un cavalier, monté et équipé à ses frais et à ceux de la commune d'Arc, voisine de Chaumont.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

[*Chaumont, 13 flor. II*] (2).

« Citoyen président,

Nous te prions de prévenir la Convention nationale que nous venons d'envoyer à l'armée du Rhin, un cavalier de bonne taille, rempli de patriotisme qui a juré la mort du dernier tyran et de ses satellites. Ce cavalier a été habillé, monté, et équipé aux frais de la Société; nos frères d'Arc, commune de notre district ont voulu concourir à ce léger sacrifice, en offrant de réunir à la masse que nous avions formée, les dons patriotiques qu'ils ont recueillis parmi eux.

Une maladie que ce républicain a éprouvée est cause du retard de son départ; mais, nous espérons que par son courage, il saura récupérer le temps perdu et terrasser jusqu'au dernier des ennemis de la liberté. S. et F. ».

DESHAULT, BARBICHON, MALOIN.

## 20

**Le conseil général du district de Mende écrit à la Convention que l'esprit public est parfaitement épuré, et digne du gouvernement révolutionnaire, et que les hochets du fanatisme ont été versés dans le trésor de la nation; il félicite la Convention d'avoir découvert et puni la conspiration ourdie contre la Montagne et contre la liberté.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (3).**

[*Mende, 16 germ. II*] (4).

« Citoyen président,

Le conseil général a voté une adresse à la Convention nationale, que tu trouveras ci-incluse. Nous te prions de l'assurer qu'elle est l'expression de nos sentiments, de notre reconnaissance, et de notre dévouement entier à la sainte Montagne. S. et F. ».

FERRAND, MOULIN.

[*Mende, 16 germ. II*].

« Citoyens représentants,

L'épure des autorités constituées, qui s'est opéré dans ce département a fermé la bouche aux aristocrates, modérés et égoïstes; cha-

(1) P.V., XXXVII, 30. B<sup>in</sup>, 18 flor. (suppl<sup>t</sup>); *J. Sablier*, n° 1302.

(2) C 303, pl. 1110, p 12.

(3) P.V., XXXVII, 31. B<sup>in</sup>, 18 flor. et 18 flor. (suppl<sup>t</sup>).

(4) C 302, pl. 1096, p. 4, 5.

que sans-culotte est à sa place et à la hauteur du gouvernement révolutionnaire; toutes les communes ont abdicqué le culte public, le temple de la Raison a succédé à celui de l'erreur et du mensonge, et le faisceau de la liberté planté sur les débris de ces bâtiments superstitieux est la seule marque distinctive et le seul point de ralliement où se rendent à chaque décadi les amis de l'égalité et de la liberté; les hochets du fanatisme sont déjà parvenus à leur destination, et un troisième et dernier envoi va vous être transmis. Grâce soient rendues au brave Chateaufort-Randon qui a électrisé les esprits et les cœurs, et a fait connaître au peuple le bonheur de son existence politique, et morale, et le prix de sa régénération.

La perspective de notre récolte prochaine nous annonce l'abondance et nous défions les tyrans coalisés ainsi que leurs suppôts d'oser infecter notre sol et ravager nos moissons. Nous avons frémi d'indignation à la lecture de l'affreuse conspiration ourdie par les ennemis du peuple contre la liberté, la représentation nationale et la Montagne. C'est un dernier effort de Pitt et de Cobourg? Comment des âmes vénales, soudoyées par ces vils esclaves, n'ont-elles pas rougi de favoriser ces projets liberticides? Qu'ils ne souillent plus le sol de la liberté, ces monstres. Qu'ils expient par une prompte punition leurs forfaits patricides et servent d'exemple à tous les conspirateurs.

Représentants, restez sur votre cime, nous vous le répétons, demeurez à votre poste, foudroyez les nouveaux Catilina qui seraient assez téméraires pour déchirer encore le sein de notre mère commune. Ne descendez de la Sainte Montagne que quand les tyrans seront exterminés; que lorsque la République pourra jouir paisiblement du bonheur que les vertus doivent lui procurer, enfin que quand les peuples de l'Europe auront reconnu leur droit; bientôt, oui bientôt, tous les peuples de l'univers ne seront par vos soins et vos travaux, qu'un peuple de frères. Soyez sûrs que les tyrans et nos ennemis intérieurs n'attendaient et ne désiraient la convocation des assemblées primaires pour une nouvelle députation, que pour nommer leurs consorts, détruire l'ouvrage immortel des droits de l'homme et nous faire retomber dans l'esclavage.

Pour nous, fermes à notre poste, nous jurons de faire exécuter rigoureusement le gouvernement révolutionnaire et de ne l'abandonner que quand nous aurons versé jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour son maintien et notre chère patrie.

Vive la République, vive la Montagne ».

FERRAND, VAYRON, MALAFOSSE, DAWARÉ, BUCHER, ANDRÉ, BEGON, ATGER, BONNEFOUX, BARRANDON, NAYON, MOULIN, REBEYROLLES.

## 21

**La Société populaire de Niort annonce que ses citoyens, dirigés par Dutertre l'ainé, ont déjà fourni à la République 5,300 livres de salpêtre, produit d'une seule chaudière, qu'une seconde sera bientôt montée.**

**La mention honorable, l'insertion au bulletin,**

et le renvoi de l'adresse à la commission des poudres et salpêtres sont décrétés (1).

## 22

**Le citoyen D. Pierrat, chirurgien, détenu à la caserne de la Courtille, demande sa liberté et son retour au sein de sa famille (2).**

Il expose qu'il a suivi avant la révolution un seigneur polonais en qualité de chirurgien dans le cours de ses voyages; il fut forcé de s'enrôler en Autriche, dans un bataillon d'hussards envoyé à Mons, il saisit la première occasion qu'il trouva pour rentrer en France. Alors il fut transporté à la caserne de la Courtille, et depuis ce tems il n'a pu encore obtenir sa liberté (3).

**Sa pétition est renvoyée au Comité de sûreté générale et à la commission des émigrés (4).**

## 23

**La Société populaire de Puy-la-Montagne, ci-devant St-Puy, département du Gers, loue l'énergie de la Convention, l'invite à demeurer à son poste, lui donne connoissance de ses dons patriotiques, consistant en 240 chemises, 20 paires de bas, 40 liv. de charpie, et lui annonce l'envoi de 37 marcs 9 onces 6 gros d'argenterie.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (5).**

[*Puy-la-Montagne, s.d.*] (6).

« Citoyens Législateurs,

A peine avons nous été instruits, que la statue de la liberté avait été foulée aux pieds par des scélérats dans la commune de Paris, que les droits de l'homme avaient été violés et que la représentation nationale y avait été menacée que nous avons frémi d'horreur. Nous avons voté à l'instant la punition des traîtres qui voulaient sous le masque du plus pur civisme comprimer l'élan révolutionnaire et commettre des crimes atroces. Mais bientôt grâce à votre génie tutélaire nous avons appris que la tête des coupables était tombée sous le fer vengeur.

Recevez, augustes Législateurs, nos témoignages de satisfaction sur l'énergie que vous avez employée dans la découverte de cette vaste conspiration, et sur la promptitude qui a accompagné la récompense de leurs projets infâmes. Les mesures sages et sévères que vous avez employées sont dignes de vos vertus et de celles du peuple qui vous a confié l'exercice de sa souveraineté. Malheur au modérantisme et à la vertu conifiante dans les sentiments qui l'animent. Le crime

(1) P.V., XXXVII, 31. B<sup>in</sup>, 18 flor. (suppl<sup>t</sup>).

(2) P.V., XXXVII, 31.

(3) *J. Sablier*, n<sup>o</sup> 1303.

(4) P.V., XXXVII, 31. Minute de décret (C 301, pl. 1070, p. 23) de la main de JACOB. Décret n<sup>o</sup> 9043.

(5) P.V., XXXVII, 31. B<sup>in</sup>, 18 flor. et 18 flor. (suppl<sup>t</sup>).

(6) C 302, pl. 1082, p. 28.

veille sans cesse et se montre sous toutes les faces; poursuivez le dans toutes ses ramifications, continuez à faire punir les traîtres et à diriger l'énergie nationale contre ces ennemis intérieurs et extérieurs de la République; vous acquerrez de nouveaux droits à notre estime, et l'histoire vous assurera une gloire éternelle en vous plaçant au rang des bienfaiteurs de l'univers.

Nous joignons, augustes Législateurs, à nos sentiments de félicitation des dons civiques qui consistent dans 140 chemises, 20 paires de bas et 40 livres de charpie.

Nous avons adressé 23 marcs 4 onces 4 gros d'argenterie, provenant de nos ci-devants églises, à l'administration du district. Nous venons de lui envoyer les restes impurs de ce qui entretenait le fanatisme; ils consistent en 14 marcs 2 onces 5 gros d'argenterie, ce qui forme un total de 37 marcs 6 gros 9 onces d'argent.

Notre ci-devant église est convertie en atelier de salpêtre, 9 de nos cloches sont parties pour la fonderie de canons; nous y avons aussi envoyé 150 livres de cuivre et 40 livres de plomb, ensemble 5 quintaux de fer. Puissent ces matériaux convertis en foudre nationale détruire les tyrans de l'univers et contribuer à consolider la République une et indivisible ».

VIGNOLLE (*présid.*), MORLAN (*secrét.*), DAUBAY (*secrét.*).

## 24

**La Société populaire de Bonneval, département d'Eure-et-Loir, demande les restes des dépouilles des ci-devant églises pour décorer le temple de la Raison, dans lequel doivent se développer les goûts des mœurs et des vertus républicaines, et être proclamées les actions des défenseurs de la liberté; elle invite la Convention à demeurer à son poste.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (1).**

[*Bonneval, 30 germ. II*] (2).

« Législateurs,

Les républicains composant la Société populaire de Bonneval, ces hommes dont les enfants et les frères versent depuis près de deux ans leur sang sur les frontières du Nord et du Rhin, s'adressent à vous parce qu'ils sont moins riches que patriotes. Oui, nous sommes pauvres et après avoir donné depuis le commencement de la révolution toutes les preuves possibles d'un patriotisme toujours croissant, après avoir épuisé nos facultés au premier signal des besoins de la patrie, nous manquons de moyens aujourd'hui pour donner à notre cy-devant église la forme et la décoration simple qui convient au temple de la Raison. Dès longtemps, nous avons abjuré un culte surchargé d'erreurs et de superstitions. Dès longtemps, l'idole du fanatisme a disparu, les ornements et effets précieux dont se composait sa pompe sont depuis longtemps, allés grossir le trésor national. Ce qui nous reste de ce luxe sacerdotal, ce sont quelques ornements de la cy-

(1) P.V., XXXVII, 31. B<sup>in</sup>, 18 flor.

(2) C 303, pl. 1110, p. 13.